OCOM M223.03 – EXÉCUTER DES NOTES AVEC LE SIFFLET DE MANŒUVRIER

1. **Rendement** : Exécuter des notes avec le sifflet de manœuvrier

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) un sifflet de manœuvrier;

      (2) des produits de nettoyage;

      (3) de la supervision; et

      (4) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Conformément aux références précisés, le cadet doit exécuter des notes aiguës et graves à l'aide du sifflet de manœuvrier.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les parties d'un sifflet de manœuvrier, incluant : a. le canon; b. l'anneau de la chaînette; c. la quille; d. le tonnelet; et e. la perce.	Exposé interactif	10 min	C1-003
PE2	Démontrer la façon de tenir le sifflet de manœuvrier et demander aux cadets de le pratiquer.	Démonstration et exécution	10 min	C1-043 C1-003
PE3	Démontrer la façon d'exécuter des notes avec le sifflet de manœuvrier et demander aux cadets de s'y pratiquer, y compris : a. notes graves; et b. notes aiguës.	Démonstration et exécution	30 min	C1-043

5. **Durée** :

   a. Introduction/Conclusion : 10 min

   b. Exposé interactif : 10 min

   c. Démonstration et exécution : 40 min

   d. Total : 60 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification** :

   a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets au sifflet de manœuvrier.

   b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE2 et PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de tenir le sifflet de manœuvrier, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. **Documents de référence** :

   a. C1-003 (ISBN 11-770973-5) Marine royale. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964 (Vol. 1)*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.

   b. C1-043 Ready Aye Ready. (aucune date). *The Boatswain's Call.* Extrait le 19 février 2008 du site http://www.readyayeready.com/navy-life/boatswains-call.htm.

8. **Matériel d'instruction** :

   a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;

   b. un sifflet de manœuvrier; et

   c. des produits de nettoyage.

9. **Matériel d'apprentissage** :

   a. un sifflet de manœuvrier;

   b. le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 12, annexes C et D.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.